

MAIRIE DE LA TOMBE

Canton de Provins

18, rue Grande

77130 LA TOMBE

Tél : 01.64.31.33.50

Mail : secretariat@latombe77.fr



Compte rendu de la séance du conseil municipal 9 septembre 2025

Le 9 septembre 2025, les membres du conseil municipal de LA TOMBE se sont réunis en séance ordinaire, à la Mairie, salle du conseil, sous la présidence de Monsieur Marc CHAUVIN, Maire, sur convocation transmise le 2 septembre 2025 pour délibérer sur les affaires inscrites à l'ordre du jour.

Présents : MM. CHAUVIN Marc, MURITH Bernard, BIARD Jacques, Mmes FORET Sylvie, VOLLEREAU Virginie, RONDEAU Florence, ROUSSET Annie.

Représentés : Mme CHOLET Stéphanie par Mme FORET Sylvie et M. SUCHOT Lionel par Mme VOLLEREAU Virginie

Absent : Mme LECAMUS Maude

Secrétaire de séance : Mme VOLLEREAU Virginie

M. le Maire demande qu'il soit ajouté à l'ordre du jour les points suivants :

- Délibération pour intégrer de nouvelles communes au SDESM
- Points divers :
 - o Point sur le trou rue Grande
 - o Retour des devis pour la pose de prises supplémentaires sur les poteaux extérieurs

Le conseil a donné son accord à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR

- 1 – Désignation du secrétaire de séance
- 2 – Approbation du compte rendu du précédent Conseil Municipal
- 3 – Délibération sur la convention « Concert de poches »
- 4 – Délibération sur la désignation d'un régisseur
- 5 – Délibération sur la mise en place du paiement par carte bancaire via l'utilisation du boîtier SUMUP.
- 6 – Délibération sur la facturation des heures de ménages à la Mairie de Gravon
- 7 – Débat au sujet de la maison « rue grande »
- 8 – Points divers :
 - * organisation des festivités 2025 : Barbecue, 11 novembre (choix du traiteur), Noël (spectacle, cadeaux, colis, mise à jour des enfants de la commune)
 - * planning des festivités 2026
 - * Point travaux berge

Approbation du procès-verbal du 8 juillet 2025

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, approuve le procès-verbal de la séance du 8 juillet 2025 à l'unanimité.

Délibération sur la convention « Concert de poches »

L'association « les concerts de poche » organisent un concert dans notre église dimanche 28 septembre à 17h. Auparavant un atelier sera organisé dans chaque école du RPI (un à Bazoches les Bray, un à Balloy et un à La Tombe) et un dernier dans notre salle des fêtes l'Escale le 22 septembre prochain.

Le coût total de la prestation s'élève à 5000,00€. La commune prend en charge 3500,00€ et les commune voisine à hauteur de 500,00€ chacune.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité de signer la convention.

Délibération sur la désignation d'un régisseur

Suite au départ d'Estelle, nous avons besoin de nommer un nouveau régisseur. Il a été proposé au conseil la candidature d'Isabelle MASCRET

MAIRIE DE LA TOMBE

Canton de Provins

18, rue Grande

77130 LA TOMBE

Tél : 01.64.31.33.50

Mail : secretariat@latombe77.fr



Le conseil municipal accepte à l'unanimité de lui laisser la responsabilité de la Régie et charge M. Le Maire d'effectuer toutes formalités nécessaires.

Délibération sur la mise en place du paiement par carte bancaire via l'utilisation du boîtier SUMUP.

Nous avons déjà un compte ouvert chez SUMUP depuis quelques temps. Nous avons reçu le boîtier et le compte de Régie est en place. Il nous reste à confirmer l'identité de la Mairie auprès de SUMUP pour pouvoir l'utiliser et définir son domaine d'utilisation.

Le conseil municipal vote à l'unanimité le désir de pouvoir encaisser des règlements par carte bleue tant pour la buvette, la location des salles des fêtes, les repas de cantines, le périscolaire, et tout autre service ou prestation effectué par la Mairie.

Délibération sur la facturation des heures de ménages à la Mairie de Gravon

Nous employons Agneska pour le périscolaire, la cantine et des heures de ménages. Le conseil doit délibérer pour refacturer à la Mairie de Gravon les heures de ménages qu'Agneska effectue pour leur compte.

Le conseil municipal vote à l'unanimité en faveur de cette refacturation.

Délibération pour intégrer de nouvelles communes au SDESM

Les villes de Réau, Lieusaint et Vert-Saint-Denis souhaite adhérer au SDESM.

Le conseil municipal vote à l'unanimité cette adhésion.

Débat au sujet de la maison « rue grande »

Les membres du conseil ont eu la possibilité de visiter la maison de la rue grande et tient à remercier leurs hôtes pour leur accueil et leur gentillesse.

La maison est mise en vente à 161.000€, les frais de notaire évalués à 12.800€ et les travaux de remise en état de la toiture estimés à 56.000€. le conseil a demandé aux propriétaires la possibilité d'acheter uniquement une partie du terrain.

Le conseil a réfléchi aux différentes possibilités qui s'offraient à lui et débattu sur chacune d'entre elles. Le but étant de disposer d'un terrain pour y construire un city stade.

- La première option est d'acheter uniquement la partie supérieure du jardin qui côtoie la salle des fêtes. Cette parcelle est estimée entre 400 et 500 m².
- La seconde option serait d'acheter le tout et de la rénover en profitant des subventions qui pourraient nous être attribuées. Le terrain sera alors divisé pour récupérer la partie supérieure. Suite aux travaux, la maison serait louée durant 5 ans minimum et peut-être remise en vente par la suite.
- La troisième option serait d'acheter le tout, démolir la maison et faire une école.
- La quatrième option serait d'acheter le tout, de diviser le terrain et revendre la maison dans l'état actuel sans effectuer de travaux.

Les membres du conseil ont discuté sur tous ces points et ont estimé les coûts de chaque idée. Après de très bons échanges, il a été décidé de demander aux propriétaires de nous donner une estimation pour la vente de la parcelle de terrain supérieure correspondant à la première option.

Infos diverses

➤ Organisation des festivités 2025 :

En ce qui concerne le barbecue communal, le conseil souhaite que les bénévoles profitent de leur soirée. Pour se faire, il n'y aura ni grillade de saucisses ou merguez ni frites. Au menu, après une entrée légère, ce sera une grosse bavette, cuite et découpée par un nouveau bénévole, accompagnée d'un gratin de pomme de terre. Suivent le fromage et dessert. Tout ceci arrosé par une soupe champenoise, de la bière et du vin.

Pour le repas du 11 novembre, des demandes de devis vont être établies auprès de différents traiteurs.

La mise à jour des administrés a été établie. Aujourd'hui, nous comptons 60 personnes de plus de 60 ans (33 entre 60 et 70 ans et 27 personnes de plus de 70 ans) et 38 enfants de 0 à 16 ans.

Il faut donc compter 27 colis pour les anciens. Comme chaque année, le choix des colis reste complexe pour plaire à tous.

En ce qui concerne le spectacle de Noël, nous attendons le retour de devis.

MAIRIE DE LA TOMBE

Canton de Provins

18, rue Grande

77130 LA TOMBE

Tél : 01.64.31.33.50

Mail : secretariat@latombe77.fr



➤ Planning des festivités 2026 :

Il est bien entendu que ce planning reste incertain étant donné que les élections municipales se dérouleront au mois de mars prochain. Il est cependant important de prévoir les dates des diverses festivités afin que les salles des fêtes soient disponibles au moment voulu. Voici les dates :

- 18 janvier : vœux du Maire et remises de médailles
- 21 février : repas à thème
- 6 avril : chasse aux œufs
- 12 avril : loto communal
- 8 mai : commémoration du 8 mai 1945
- 20 juin : fête de la musique
- 14 juillet : après-midi jeux et rencontres
- 2 août : vide greniers du village
- 26 septembre : barbecue
- 31 octobre : halloween
- 11 novembre : commémoration du 11 novembre et repas des anciens
- 20 novembre : Dégustation du Beaujolais nouveau
- 6 décembre : spectacle de Noël

➤ Point travaux berges :

Les travaux ont déjà débuté et des panneaux du conseil général ont été posés sur les routes principales. La pose de palplanches devrait débuter le 19 septembre prochain. Cela causera malheureusement un peu de bruit pour les administrés les plus proches.

➤ Point trou rue grande :

Le trou qui se crée régulièrement dans la rue grande est vrai problème pour la sécurité. Mickael Boyer s'est proposé de regarder de plus près et en a conclu que le problème viendrait du regard. Ce qui confirme les avis précédents. Un devis devrait être établi d'ici une quinzaine de jour.

➤ Retour des devis pour la pose de prises supplémentaires sur les poteaux extérieurs.

Bernard et Marc ont fait le tour du village pour recenser les poteaux avec ou sans prise. Des devis ont été établis pour la pose de nouvelles prises sur les poteaux existants. La meilleure proposition nous permet de payer uniquement 103€ par prise posée (cout de la nacelle compris).

Afin d'illuminer plus encore notre village pour les fêtes de fin d'année, la pose de 12 nouvelles prises est déjà programmée.

➤ Résultat de la brocante

Le vide-greniers a été une fois de plus une belle réussite. Le bénéfice des emplacements s'élève environ à 1900€ et celui de la buvette à environ 2000€.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 22H40.

Prochain conseil municipal le 7 octobre 2025.

Fait à La Tombe, Le 11 septembre 2025

Le secrétaire de séance

Mme VOLLEREAU Virginie

Le Maire
Marc CHAUVIN

